

QUELQUES PRINCIPES POUR UNE REPRÉSENTATION FIABLE DES MARQUEURS TONALS DANS LA GRAPHIE D'UNE LANGUE TONALE : CAS DE L'ÉNONCÉ AKYÉ : UNE LANGUE KWA DE CÔTE D'IVOIRE

Béda-Brou Jean-Nanquel KOUASSI

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

bedabroukouassi@gmail.com

Résumé : Le but de cet article est de proposer des principes adéquats pour une écriture cohérente des langues à tons. Malgré le progrès enregistré dans la compréhension de la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique des langues africaines à la faveur des nombreux travaux réalisés par des linguistes, le marquage des tons et des unités suprasegmentales semble n'obéir à aucune règle, débouchant ainsi sur une certaine incohérence. Paradoxalement, la phonologie multilinéaire qui regroupe toutes les théories prosodiques permet de comprendre le fonctionnement des tons et des unités suprasegmentales. En prenant appui sur ces théories, il est possible d'ériger des principes pour marquer avec cohérence les tons et les unités suprasegmentales dans l'écriture des langues africaines en vue de leur modernisation. Dans cette perspective, en prenant en compte le statut syllabique, l'interrelation des entités d'un domaine prosodique sans omettre les tons lexicaux et post-lexicaux, lesquels dessinent l'allure intonative, l'on dispose de principes pour marquer les tons, les entités suprasegmentales et consorts de façon raisonnable. L'akyé, une langue kwa de Côte d'Ivoire a été utilisé pour montrer l'utilité de ces principes.

Mots-clés : phonologie, prosodie, tons, suprasegmental, principes

Abstract : This paper aims at proposing some principles conducive for a coherent writing of tonal languages. Actually, though there has been a progress in the understanding of the phonology, morphology, syntax and semantics of African languages through abundant work performed by linguists, marking tones and suprasegmental units obeys to no rules and is somehow disorderly done. Meanwhile, multilinear phonology that encompasses autosegmental and lexical phonology and the like, as prosodic theories, shed light on the functioning of tones and suprasegmental units. If one takes advantage of those theories, it is possible to erect some principles as for the modernization of tonal languages through accordingly marking tones and suprasegmental units. In that view, on the basis of the status of a syllable, the interrelation of the units of a prosodic domain without forgetting lexical tones and post-lexical ones, which design the movement of intonation, one has at his disposal some principles for a reasonable marking of tones and the like in tonal languages. The case of akye, a kwa language of Ivory Coast is used to show the usefulness of those principles.

Key words: phonology, prosody, tones, suprasegmental, principles

Introduction

Après un demi-siècle environ de recherche linguistique visant à maîtriser les langues africaines et les langues à tons en général, dans l'espoir de les moderniser et de s'en servir comme de véritables vecteurs de communication au même titre que les langues occidentales, force est de constater que les-dites langues sont demeurées muettes. L'on est en droit de s'interroger quant à la cause de ce mutisme. Cependant, plusieurs études ont été menées sur la phonologie, la morphologie, l'orthographe et la syntaxe des langues africaines. D'autres études visent à rendre compte de la sémantique de ces langues, et tout cela au regard des langues occidentales. Si dans ces domaines on est parvenu à un certain niveau de compréhension de ces langues, ce n'est pas tout à fait le cas concernant les tons et leur distribution régulière dans un énoncé. Or les tons ayant un caractère distinctif sur le plan sémantique et démarcatif au sein d'un énoncé, les ignorer ou les occulter ne peut que constituer un handicap majeur pour tout projet visant la modernisation de ces dernières (les langues à tons).

Pour preuve, il n'y a pas d'unanimité quant à la représentation des tons dans la graphie, alors chaque chercheur y va de son gré. Au besoin et pour plus de commodité, les tons sont carrément ignorés. La conséquence est qu'aucune littérature n'a pu émerger de toutes ces investigations linguistiques. Cela est bien exemplifié par le rôle purement décoratif de la plupart des traductions bibliques en langues locales. La problématique à satisfaire est la suivante : comment rendre l'écriture dans les langues tonales pratique c'est-à-dire aisément lisible et vulgarisable ? Comment ériger des règles cohérentes pour favoriser la représentation des tons et leur distribution régulière dans la graphie des langues tonales ? Quels sont les facteurs pertinents qu'il faut prendre en compte pour faire l'accord des esprits et garantir l'emploi systématique des tons ? La satisfaction de cette problématique requiert quelques hypothèses. D'abord, au regard des acquis issus des investigations sur les langues africaines mentionnées supra, il est fort probable d'atteindre un résultat satisfaisant si, désormais, l'on se focalise sur la construction d'une graphie efficiente. Ensuite, les théories prosodiques et phonologiques ont largement fait comprendre le fonctionnement des tons de sorte que des données favorables à une graphie adaptée aux langues à tons sont disponibles.

Pour atteindre le résultat escompté, nous nous servons des théories prosodiques à savoir la phonologie multilinéaire. Pourquoi un tel cadre théorique ? En effet, l'objet de notre étude qui consiste à établir « quelques règles pour une représentation fiable des signes diacritiques dans la graphie des langues à tons » nécessite une théorie de pointe comme la phonologie multilinéaire qui chapeaute quelque peu les autres théories phonologiques ; dans cette perspective, la phonologie

lexicale s'avère nécessaire dans la mesure où elle conçoit une interaction entre phonologie, morphologie, et syntaxe. En outre, ces théories prosodiques, en favorisant le dessin de la courbe métrique, montrent que l'intonation est un phénomène prosodique universel qui affecte également les langues à tons.

Cette étude s'articule sur trois points. D'abord, le cadre théorique et méthodologique sera brièvement présenté. Ensuite, après avoir montré que la vacuité de règles a constitué un handicap majeur quant à la représentation des signes diacritiques dans la graphie des langues à tons, quelques principes seront formulés en vue de résoudre ce problème ; enfin, nous terminerons par les acquis dont la représentation des signes diacritiques dans la graphie de l'akyé comme cas pratique.

1. Présentation du cadre théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique

1.1.1. La phonologie multilinéaire

La phonologie multilinéaire est un terme collectif regroupant l'ensemble des théories prosodiques issues de la phonologie linéaire (cf., Guri Bordial, 2013, P.39). Selon les adeptes de cette théorie, les représentations phonologiques comportent différents paliers phonologiques distincts et autonomes qui interagissent (cf., Nicola Lampitelli, 2011, P.23). D'après Yvan Rose (1995, P.25), ces paliers permettent, entre autres, d'organiser les sons en syllabes et en structures métriques de mot, de syntagme et de phrase. En d'autres termes, il y a interaction entre ces différents paliers ; d'où une co-influence. Ces différents paliers sont rattachés à une structure de base appelée *squelette*. Selon Yvan Rose « Le squelette est le palier des unités de temps. Un segment doit obligatoirement être rattaché à au moins une unité de temps pour se réaliser en surface. C'est par les unités de temps qu'on encode la longueur segmentale » (*Ibid.*, P.26). Ainsi selon qu'une voyelle est rattachée à une unité de temps ou deux, elle se réalisera brève ou longue. Si deux voyelles sont rattachées à une unité de temps, elles se réaliseront comme une diphtongue. De même, selon l'(es) unité(s) de temps à la (aux)quelle(s) s'associe une consonne, elle peut se réaliser soit simple, soit comme une gémée. Une consonne contour et une consonne complexe sont représentées comme une suite de consonnes. La représentation des phonèmes est soumise au *principe du contour obligatoire* (PCO) qui interdit l'adjacence de deux phonèmes identiques en structure sous-jacente (cf., Guri B., 2013, P.62 ; Pagliano C. 2003, P.730)

Ensuite un élément important de cette théorie est la syllabe, notamment la syllabe hiérarchisée. Selon ce modèle, la syllabe se compose de quatre constituants, soit

l'attaque, la rime, le noyau et la coda (Géraldine-M. Mallet. 2008, P.44). Selon Yvan.

Rose :

La rime est composée de deux éléments, soit le noyau et la coda. Le noyau est obligatoire tandis que la coda est facultative (optionnelle). Le noyau constitue le sommet syllabique du point de vue de la sonorité, c'est-à-dire l'élément le plus sonore de la syllabe, tandis que l'attaque et la coda constituent les extrémités de la syllabe. L'attaque, tout comme la rime et le noyau, est un constituant obligatoire de la syllabe, même lorsqu'aucun élément phonologique ne vient remplir cette position syllabique.

(op.cit, P.28)

En effet, le dynamisme qui a lieu dans le processus phonatoire au sein des phonèmes d'une entité les uns influençant les autres est à prendre en compte si on espère faire une bonne explication du fonctionnement des tons. Outre les phénomènes lexématico-syllabiques, les phénomènes au niveau métrique sont à considérer. La phonologie lexicale offre un postulat favorable.

1.1.2. *La phonologie lexicale*

Le modèle de la phonologie lexicale postule une interrelation entre les différentes composantes discursives à savoir la morphologie, la phonologie, et la sémantique (Pagliano C., 2003, P.760 ; Phillipson Gerard, 1991, P.45). D'après Ivan Rose :

La phonologie lexicale prend pour acquis qu'il n'existe pas deux phonologies distinctes, mais bien une seule composante phonologique qui interagit avec les deux autres composantes du modèle, soit la morphologie, qui représente le niveau lexical d'application des contraintes phonologiques, et la syntaxe, qui est le niveau post-lexical d'application des contraintes phonologiques.

(*Ibidem*, P.38)

Cette assertion de Piet Mertens en constitue une belle illustration : « [] il arrive aussi que le regroupement intonatif fasse intervenir des objets syntaxiques plus complexes » (Mertens., 2010, P.7). Il s'agit ici principalement de l'intonation caractérisée par deux tons de frontières à savoir l'accent initial, l'accent final et consorts (Delooze Céline, 2010, P.1). Après la présentation du cadre théorique, passons à celle de la méthode. D'après Kézié K. Lebigaza: « La description des problèmes tonologiques exige une méthodologie s'appuyant sur une théorie capable d'aider à expliciter les faits tonals » (1985, P.119).

1-2-Cadre méthodologique

Compte tenu de l'objectif visé, après avoir montré les limites de la graphie adoptée pour les langues à tons dont l'akyé et comment les surmonter, quelques

énoncés akyé seront utilisés pour mettre en exergue une graphie basée sur l'écriture phonétique et les signes diacritiques sans oublier les marqueurs de ponctuation. Mais la méthode, l'objet et le corpus se trouvent étroitement liés. Cela étant dit, l'objet de cette investigation est l'énoncé akyé précisément la relation prédicative *sujet-verbe-objet*. Tirés du nouveau testament en akyé, il s'agit d'énoncés non seulement écrits mais aussi et surtout des énoncés lus. Si l'écrit permet de mettre en relief la graphie, la lecture permet de souligner l'essence prosodique de tout énoncé (Cécile Fougeron, 1998, P.16). Pour se faire, il a fallu une séance de travail avec le traducteur du nouveau testament en Akyé, Théophile Goh dans le département d'Anyama précisément dans le village d'Awabo. Il a lu à plusieurs reprises les énoncés qu'il a lui-même écrits afin d'authentifier la graphie et la prosodie. Enfin, la police Charisil étant adaptée pour les langues à tons, a été utilisée pour la transcription.

2. Vacuité de principes fiables pour la représentation des signes diacritiques dans la graphie des langues à tons

2.1. Sur le plan morphotonologique

2.1.1. Les tons de registre

Qu'est-ce qu'un ton de registre ? Généralement, il est admis que les langues africaines comportent un ton de registre qui est invariable, c'est dire un ton fixe. Comment caractériser et identifier ce ton ? Considérons le lexème **pt** en akyé ; il varie sémantiquement selon le ton ; **pí** (amortisseur de charge sur la tête), **pī** (nid), **pì** (dette). Chaque homographe porte un ton spécifique qui le distingue des autres. En lexicologie, ce ton devrait demeurer pour jouer le rôle qui est le sien. *

2.1.2. Les marqueurs tonals

En énonciation, ce que Benveniste appelle les subjectivèmes et que Culioli et Adamczewski appellent à leur tour opérateurs ou marqueurs sont semblables en prosodie à ce qu'on appelle marqueurs tonals ou suprasegmentaux. La prise en compte de ces marqueurs en énonciation a favorisé une explication cohérente de nombreux faits langagiers qui étaient demeurés longtemps opaques (Henri Adamczewski. 1982, P. 9& 208 ; 1992, P.13). En intégrant les marqueurs tonals en tant qu'objet d'analyse en énonciation et en pragmatique, de nombreux phénomènes relevant de la morphophonologie mais qui constituent en réalité une interface entre orthographe et prosodie, permettra de mettre en relief l'importance de ces marqueurs quasiment ignorés dans l'analyse (Sandrine Adouakou, 2005, P.8).

2.2. *Sur le plan morphosyntaxique*

2.2.1. *Absence de principes de structuration, de liaison et d'harmonisation entre les différents tons*

Dans la plupart des travaux qui ont été effectués sur les langues à tons, il n'existe pas de règles cohérentes pour assurer la représentation des signes diacritiques dans la graphie. Si à une échelle restreinte, au niveau du morphème le ton lexical assure le marquage, comment l'on opère à une échelle plus grande, c'est-à-dire au niveau d'un énoncé ? Ce fait est dépeint ici par Adouakou en ces termes « [] lorsque nous nous référons aux travaux sur les langues à tons, on constate que le domaine de l'intonation reste peu exploité; et quand il l'est, cela ne permet pas d'avoir une idée nette de l'intonation dans les langues à ton » (op.cit, P.2). En l'absence de toute règle, chaque linguiste qui opte pour la représentation des tons et ce à juste titre, n'ayant d'autre recours que son intuition, y va de son gré. Or l'intuition n'est pas développée de la même manière chez tous. D'où le caractère aléatoire des transcriptions en langue tonale.

2.3. *Ignorance des tons post-lexicaux*

Qu'est-ce qu'un ton post-lexical ? C'est un ton qui n'est pas porté par un lexème en tant que marqueur distinctif. Il résulte de l'intonation qui couvre tout un énoncé (cf. Pierre-A. Michaud, 2005, P.11). Vraisemblablement, les tons post-lexicaux constituent des points d'ancrage pour l'intonation et qui dessinent sa mélodie. Un énoncé assertif commençant par une attaque tonale basse est invraisemblable tout comme l'est un interrogatif qui se termine par un ton bas (*Ibid*, P.40). En principe, on devrait avoir un ton haut H (au moins un ton moyen M) à l'initiale d'attaque et le même à la finale interrogative car ces tons sont la cible du contour intonatif (cf. Guri Bordal, op.cit, P.49). Ce qui n'est pas observé dans la plupart des cas.

2.4. *Incongruité intonative et des énoncés sans véritable mélodie*

Il résulte de tous ces faits qui viennent d'être évoqués que la plupart des études qui ont été effectuées sur les langues africaines et qui ont opté pour la représentation des signes diacritiques dans des énoncés sont quelque peu subjectives et aléatoires. Pour se rendre compte qu'il s'agit d'un problème qui se pose avec acuité, considérons quelques exemples aux niveaux lexématique et morphosyntaxique :

/ àhùló /: nom (en agni)

/ wò kà jè bǎ̀ ò mǎ́ m̄ sē /: malgré qu'il mange, il ne grossit pas (énoncé en akyé)

Du point de vue phonétique et du processus phonatoire, ces deux structures sont peu vraisemblables dans la mesure où aucune règle ne justifie leur fiabilité. Et des cas de ce genre sont légion dans la plupart des études menées sur les langues africaines. Certes, beaucoup d'efforts ont été déployés pour décrire le système vocalique, consonantique et syllabique des langues africaines (cf., Bertin Mel Gnamba, 1983 ; Kézié Koyenzi Lebikaza, 1985 ; Henri Gadou, 1992, Yvan Rose, 1995 ; Kouadio N. Jérémie, 1996). Mais, il n'existe quasiment pas de règles cohérentes pouvant guider dans la construction d'un énoncé fiable. Même l'emploi de la ponctuation qui ne devrait en principe poser aucun problème, ne fait pas l'unanimité. Cela confirme que la représentation des éléments suprasegmentaux en morphosyntaxe devrait être un souci majeur dont la solution requiert des principes cohérents.

3. Élaboration de quelques principes pour la représentation des signes diacritiques

3.1. Les facteurs

3.1.1. L'état des lieux

Depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour, les langues africaines ont été l'objet de nombreuses études. La plupart de ces études étaient descriptives. À la faveur de la linguistique appliquée, de la description pure, on est passé à une étude comparative entre les langues occidentales et les langues africaines. Aujourd'hui, avec l'énonciation, on parle de plus en plus de contrastivité, c'est dire au-delà de la comparaison pure et simple – des ressemblances et dissemblances ontogénétiques fonctionnelles - il faut mettre en relief l'aspect idiosyncrasique de chaque langue. Les études en phonologie, morphologie, morphosyntaxe et tonologie ont permis de comprendre la constitution ontogénétique des langues, les différentes catégories grammaticales, les aspects et les différents tons des langues africaines. Ce sont là des acquis à capitaliser en vue d'une modernisation des langues à tons.

3.1.2. Les acquis des théories phonologiques et prosodiques

La phonologie multilinéaire regroupant la phonologie auto-segmentale, lexicale, et autres théories prosodiques qui en ont résulté permet de comprendre les tons et leur fonctionnement. Tandis que les tons lexicaux opèrent au niveau du lexème, les tons post-lexicaux relèvent de l'intonation qui couvre tout un énoncé. Mais là où il y a coïncidence entre ces deux types de ton, il s'en suit une interférence. Ainsi au niveau syllabique et phrastique, la courbe métrique requiert la synergie des deux types de ton,

ce qui engendre épenthèse, gémiation et variation dans la courbe mélodique. D'après Pagliano, cela est favorisé par « une position syllabique forte » (op.cit., P. 804-808). En principe, la prise en compte de ces paramètres devrait favoriser une représentation judicieuse des signes diacritiques dans la graphie des langues à tons.

3.2. Pour un marquage des tons au niveau morphologique et morphosyntaxique

3.2.1. La prise en compte des tons lexicaux et post-lexicaux

Si les tons lexicaux sont nécessaires pour marquer une distinction sémantique entre les lexèmes et homographes, les tons post-lexicaux s'avèrent aussi nécessaires pour assurer des fonctions pour lesquelles les premiers sont inaptes dans la mesure où un énoncé dépasse le domaine étroit du lexème. Ainsi, les uns sont aptes à assurer le processus prosodique au niveau syllabique en tant que marqueurs distinctifs et les autres au niveau phrastique en tant que marqueurs démarcatifs (cf., Yohann Meynadier, 2003, P.18-22)

3.2.2. La prise en compte de la constitution consonantique, vocalique et syllabique des entités lexicales et grammaticales.

Les théories phonologiques ont montré que les consonnes plosives et aspirées, sonores et sourdes, les voyelles fermées et ouvertes, les nasales et les diphtongues n'ont pas le même processus articulaire et phonatoire. De même, les syllabes, lexèmes, et unités grammaticales diffèrent dans leur articulation et phonation. Ces paramètres peuvent s'avérer décisifs s'ils sont pris en compte pour la représentation des signes diacritiques dans la graphie des langues à tons. En effet, la nature de la structure syllabique peut favoriser soit un ton haut, soit un ton moyen ou un ton bas. (*Ibid.*, 19)

3.3. L'intonation et la structure métrique de l'énoncé

3.3.1. Le marquage de l'attaque tonale initiale et la chute tonale finale

L'intonation, en tant que la mélodie de tout l'énoncé, dans le cas d'une assertion simple, commence par une attaque tonale initiale et se termine par une chute tonale. Outre la dimension métrique d'un énoncé, les tons post-lexicaux intermédiaires permettent le découpage des syntagmes prosodiques. Mais dans un cadre pragmatico-prosodique, au lieu d'une chute tonale simple, il peut avoir lieu une chute tonale ; généralement, pour des énoncés exclamatifs et interrogatifs, nous avons une montée tonale. L'intonation requiert le marquage des tons post-lexicaux en tant que ses points d'ancrage.

3.3.2. *Le marquage de l'unité prosodique tonale et les frontières intermédiaires*

Au-delà des cibles tonales dessinant le contour intonatif, les tons post-lexicaux peuvent avoir pour cibles d'autres constituants prosodiques tels que la more ou la syllabe sonore proéminente ; à ce niveau a lieu une coïncidence et une co-influence de ton lexical et ton post-lexical dont l'interface est l'intonation (cf., Lébikaza, 1985, P.185). Les phénomènes prosodiques ne sont pas isolés, et souvent les tons coalescent et influent les uns sur les autres pour constituer l'essence de tout énoncé. Le mépris de l'intonation dans la graphie des langues à tons ne peut qu'être contre-productif.

3.3.3. *Les marqueurs de ponctuation et l'intonation*

3.3.3.1. *Correspondance entre la virgule, le point-virgule et les tons de frontières intermédiaires*

Dans le processus phonatoire d'un énoncé dans une langue [- accent tonal +accent lexical] et d'ailleurs dans la plupart des langues ordinaires, il y a une correspondance avérée entre les marqueurs de ponctuation et le contour intonatif. En effet, les marqueurs de ponctuation à l'image des tons post-lexicaux de frontière intermédiaires, servent de frontières entre des syntagmes prosodiques. Dans le cas des langues tonales, ces marqueurs correspondent à des éléments suprasegmentaux ad hoc structurant l'intonation en structure morphosyntaxique. Si des phénomènes prosodiques sont manifestent dans une langue [-accent tonal +accent lexical] via les marqueurs de ponctuation, alors que dire d'une langue à tons ? L'observation de la ponctuation dans les langues ordinaires commande la représentation de tous les tons dans la graphie des langues tonales.

3.3.3.2. *Correspondance entre le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation et l'allure terminale de la courbe intonative*

Le point, le point d'interrogation, et le point d'exclamation sont des marqueurs très marqués à double égard non seulement au niveau prosodique mais aussi et surtout au niveau pragmatique. Étant surcodés, en général le point marque l'assertion avec un contour final (en continuation mineure) ; le point d'exclamation et d'interrogation un contour final haut (en continuation majeure). Dans un cas, l'énonciateur n'invite pas son alter-égo ; dans l'autre cas, il invite. Ces phénomènes se réalisent au moyen des tons post-lexicaux qui influent également sur les tons lexicaux.

Cette correspondance corrobore la synergie, l'universalité et l'indispensabilité de tous les tons et la contingence de leur invariabilité en morphosyntaxe.

4. Acquis et perspectives

4.1. *Les facteurs pragmatico-prosodiques et les intonatèmes : la norme pour la distribution des marqueurs ad'hoc syntaxiques*

4.1.1. *Le caractère aléatoire de la ponctuation dans certains cas*

Le problème qui se pose quant à la représentation des signes diacritiques dans la graphie des langues tonales se pose également pour la distribution des marqueurs de ponctuation dans la structure morphosyntaxique des langues qui ont une tradition de l'écriture. En guise d'illustration, des deux énoncés ci-dessous, lequel est juste du point de vue de la ponctuation ?

1)-Chaque matin je médite sur quelques versets bibliques.

2)-Chaque matin, je médite sur quelques versets bibliques.

Sur quoi se base-t-on pour dire que l'un est licite et l'autre illicite ? Aucune règle n'est évoquée pour justifier l'un ou l'autre. Pourquoi existe-t-il des règles qui couvrent tous les points de grammaire et d'orthographe contrairement à la ponctuation ? La réponse à cette question ne relève pas de la morphosyntaxe mais de la prosodie et de la pragmatique. Il serait donc ardu de trouver des règles grammaticales et orthographiques pour régir ce phénomène. Il faut donc lorgner dans le sens de la pragmatique et de la prosodie en prenant en compte l'intonation, les tons post-lexicaux et les syntagmes prosodiques. En cherchant à résoudre la problématique de la représentation des signes diacritiques dans la graphie des langues tonales, on règle par ricochet un problème qui est demeuré dans la linguistique comme une écharde durant des millénaires !

4.1.2. *La stabilité et la systématisme de la ponctuation par l'intuition à l'accoutumance*

Comment alors a-t-on opéré jusqu'à présent ? À défaut de règles formelles, il ne reste au linguiste et à l'usager lambda l'intuition ; et après que l'intuition ait fait son effet, l'accoutumance s'installe. Il en résulte une certaine stabilité et systématisme. Mais en dépit de cette accoutumance, il arrive que l'on titube étant donné que l'intuition n'est pas développée chez tous les usagers ! Si à défaut de règles formelles, l'on parvient à marquer la ponctuation, qu'en sera-t-il de la représentation des signes diacritiques dans la graphie des langues tonales en prenant appui sur les principes susmentionnés ? Certes, des étapes de balbutiements ne manqueront pas, mais on parviendrait au fil du temps et de la pratique à une certaine stabilité et systématisme.

4.1.3. *Les tons lexicaux, post-lexicaux et l'intonation : une norme pour la représentation des signes diacritiques dans un énoncé d'une langue tonale ?*

4.1.3.1. La cohérence, l'harmonisation et la régularité via éléments prosodiques, pragmatèmes et intonatèmes

La distinction et la démarcation opérées par les tons lexicaux et post-lexicaux, qui favorisent l'ancrage du contour intonatif de façon cohérente, harmonieuse, et régulière, en tant qu'éléments prosodiques, pragmatèmes et intonatèmes, pourraient être considérées comme des principes et des règles pour la représentation des signes diacritiques dans la graphie des langues tonales. En outre, ces règles et principes valent également pour le marquage de la ponctuation dans la mesure où marquage tonal et ponctuation relèvent du même domaine pragmatico-prosodique (cf., Avanzi & Lacheret-dujour, 2007, P.15).

4.1.3.2. L'universalité des marqueurs prosodiques, des pragmatèmes et intonatèmes

L'existence des tons post-lexicaux et des marqueurs de ponctuation attestent de ce que les phénomènes tonals et pragmatico-prosodiques sont universels et ne concernent pas que les langues tonales (Pierre-alexis Michaud, 2005, P.95-96,). L'occasion est donnée ici de résoudre cette question universelle qui échappe aux règles grammaticales et orthographiques qui « régissent » la morphosyntaxe : la pertinence de la ponctuation (Géraldine M. Mallet, op.cit., P.157 ; Cécile Fougeron, op.cit., P.70, P.187). En effet, tous les énoncés ont un caractère commun : la durée, la mélodie et l'intensité. Au point (4-1-1), la réalisation de 1) nécessite une intensité forte avec durée brève et une mélodie moins ondulée ; en 2), le processus est l'inverse. Dans les deux cas, la ponctuation est pertinente ; dans d'autres cas, il faut tenir compte de l'ensemble des principes énumérés ci-dessus. En d'autres termes, la ponctuation dépend de la ferveur qu'un énonciateur met dans la réalisation prosodique de sa parole.

4.1.4. *La problématique de l'invariabilité du ton de registre*

4.1.4.1. La fixité du ton en tant qu'entité sémantiquement discriminant

Le ton de registre en tant que marqueur sémantiquement discriminant est fixe. Ce statut lui permet de discriminer entre plusieurs morphèmes. Une variation dans le ton équivaut à un autre mot puisque le ton induit un sens différent. Mais peut-t-on garantir que ce ton demeure intact dans un énoncé sous l'influence multiple des tons post-lexicaux, des pragmatèmes et intonatèmes ?

4.1.4.2. La variabilité du ton en tant qu'intonatème dans la structure métrique d'un énoncé

Tout énoncé a une durée, une mélodie et une intensité. Et c'est la synergie de ces trois qui fait l'intonation. Ces différents traits sont réalisés via les tons post-lexicaux, les pragmatèmes et intonatèmes. Il résulte de tout ce processus complexe une cohérence et une harmonie entre les différentes unités prosodiques tonales et les syntagmes prosodiques, ce qui ne peut se faire sans influencer le ton de registre du point de vue de sa qualité sonore voire son statut parce qu'il est bel et bien immergé dans ce dynamisme prosodique. Vraisemblablement, le postulat de l'invariabilité du ton de registre apparaît comme une chimère, malheureusement cela a dû biaiser toute analyse depuis longtemps.

4.2. *L'analyse de l'énoncé akyé comme cas pratique*

Soit ce verset biblique tiré du nouveau testament en akyé intitulé -ZÖ -NDA GBAGBA BIDZU, précisément Luc 5, verset 10 :

3)-E -bo' Jezu -tsen hun -kɔɛ 'kɔn 'la, sɛnbi 'kɔn -kokobe -she 'o dzhantɔ mimi 'kpakpa, -o -hɛn Jezu 'kɔn -o -bɛ kɛ shɔn. O -kan 'hinkpɛ lɔ kɛ hin 'a, -o -kɛn hɛn lɔ, 'kɔn -o -kɔ bidzhu 'yi 'la -wɔ kɛ dzhu 'nɛ : 'Payi, 'eyipian -bɔ' sɛn 'la --yɛ, 'bu sɛ -le 'ze mɛ dzhan 'e -fan !

Peut être l'objet, en tenant compte des paramètres mentionnés supra, d'une meilleure transcription qui favorise d'ailleurs une bonne distribution des tons, c'est dire une écriture phonétique par opposition à l'orthographique :

4)-Ē¹ bó Jēsés tsɛ́ hɔ́ kɔ́ kó lá, sɛ́bɪ kò kòkòbé jɛ̀-ò dzātò mīmí ɣāɣà. Ō hɔ́ Jēsés kɛ́ (ō bó kɛ́ fɔ́), Ō ká hɛ́ɣɛ́ lɔ́ kɛ́ hɪ́-ɔ́, ō kɛ́ hɛ́ lɔ́, kɛ́-ò kɔ́ b'ɪdzɔ́ yì-lá, wò kɛ́ dzɔ́-nɛ́: Páyì, ēyìpjà́ bɔ́ sɛ́ lāyè, bɔ́ sɛ́ lɛ́ zè mɛ́ dzà́ ē fà́

Ce verset est composé de trois syntagmes sémantiques majeurs avec chacun plusieurs énoncés, faisons-en une brève description, soit 4a, 4b et 4c ci-dessous :

4a) -Ē bó Jēsés tsɛ́ hɔ́ kɔ́ kó lá, sɛ́bɪ kò kòkòbé jɛ̀-ò dzātò mīmí ɣāɣà.

¹Le débat qui a lieu concernant la typographie majuscule / minuscule n'a pas sa raison d'être dans la mesure où cette distinction permet de faire le départ entre l'élément initial d'un énoncé et le reste, et est un facteur de modernisation pour les langues à tons.

4b) - \bar{O} $\text{fi}\bar{\text{x}}\bar{\text{e}}$ Jēsés $\text{k}\bar{\text{z}}$ (ò $\text{b}\bar{\text{a}}$ $\text{k}\bar{\text{e}}$ $\text{f}\bar{\text{o}}$), \bar{O} $\text{k}\bar{\text{a}}\bar{\text{a}}$ $\text{fi}\bar{\text{x}}\bar{\text{e}}$ b^{h} $\text{k}\bar{\text{e}}$ $\text{fi}\bar{\text{x}}\bar{\text{e}}$ $\bar{\text{d}}$, \bar{o} $\text{k}\bar{\text{x}}$ $\text{fi}\bar{\text{x}}\bar{\text{e}}$ b^{h} , $\text{k}\bar{\text{x}}$ ò $\text{k}\bar{\text{o}}$ b^{h} $\text{d}\bar{\text{z}}$ \bar{o} $\text{y}\bar{\text{i}}$ $\text{l}\bar{\text{a}}$, $\text{w}\bar{o}$ $\text{k}\bar{\text{e}}$ $\text{d}\bar{\text{z}}$ \bar{o} $\text{n}\bar{\text{z}}$.

4c) -Páyì, $\bar{\text{e}}\bar{\text{y}}\bar{\text{i}}\bar{\text{p}}\bar{\text{j}}\bar{\text{a}}$ $\text{b}\bar{\text{o}}$ $\text{s}\bar{\text{e}}$ $\text{l}\bar{\text{a}}\bar{\text{y}}\bar{\text{e}}$, $\text{b}\bar{\text{o}}$ $\text{s}\bar{\text{e}}$ $\text{l}\bar{\text{e}}$ $\text{z}\bar{\text{e}}$ $\text{m}\bar{\text{e}}$ $\text{d}\bar{\text{z}}\bar{\text{a}}$ $\bar{\text{e}}$ $\text{f}\bar{\text{a}}$.

Les trois grandes entités sémantiques commencent par une attaque forte et se terminent par une chute tonale. Dans le premier cas, l'attaque vocalique / E / sert de tremplin à la more tonale / bó / qui suit. Puisque nous avons une attaque vocalique initiale, à défaut d'une structure syllabique avec consonne plosive, comme catalyseur, le phonème / e / ne peut que porter un ton moyen. La coda / bo / étant une rime adéquate eu égard à sa constitution syllabique, est porteuse d'un ton haut. La virgule marque une frontière intermédiaire où accent post lexical et ton lexical coalescent alors que le point final a tendance à baisser le ton lexical de la coda ou la rime finale. Les frontières intermédiaires constituent des syntagmes prosodiques sémantiquement homogènes.

Dans le second cas et en général, le ton moyen est requis par la structure syllabique de la rime ou de la coda qui le porte. Si la syllabe est lourde soit du fait de la nature de la voyelle ou de la consonne, le ton perd en vélocité en se stabilisant en ton mineur. Au cas contraire, selon que les conditions sont requises au regard du processus pragmatico-prosodique et du statut phonémique, le ton est soit bas ou haut. En fonction de la vélocité de la coda ou de la rime, la hauteur tonale ou l'abaissement tonal peut donner lieu à une gémignée, ce qui est réalisé par le surcodage du signe diacritique via renforcement [$\acute{\text{ ; }}\grave{\text{ ;}}$]. En définitive, un ton moyen précédent peut servir de tremplin à un ton haut subséquent tout comme un ton haut qui a atteint son point culminant peut chuter en ton moyen ou bas. L'écriture phonétique favorise le codage et le surcodage des signes diacritiques en syntaxe. L'ensemble de tous ces processus est absolument dépendant et conditionné par les organes phonatoires du locuteur. Une distribution irrégulière des tons prive de toute analyse cohérente !

Conclusion

Le manque de règles adéquates a constitué un handicap majeur chez les linguistes désireux d'œuvrer pour la modernisation des langues à tons. Eu égard aux acquis en phonologie, il est possible de mettre sur pied des règles d'écriture pour langues à tons. Prenant en compte la structure syllabique et morphosyntaxique, j'ai pu représenter la distribution des tons en akyé qui reflète un certain conformisme à la prosodie. Un tel exercice a permis également de comprendre la distribution des

marqueurs de ponctuation de façon générale. L'écriture phonétique a pouvoir synthétiseur tout en favorisant le codage et le surcodage des tons dans la graphie.

Références bibliographiques

- Adamczewski H. (1982). Grammaire linguistique de l'anglais, Paris, Armand colin.
(1992). Les clés de la grammaire anglaise, Paris, Armand colin.
- Adouakou, S. (2005). Tons et intonation dans la langue agni indénié, Thèse, UNIVERSITE DE BIELEFELD.
- Delooze C. (2010). Analyse et interprétation de l'empan temporel des variations prosodiques en anglais et en français, thèse de doctorat, Aix-Marseille Université
- Fougeron C. (1998). Variations articulatoires en début de constituants prosodiques de différents niveaux en français. Thèse ; UNIVERSITÉ 3-SORBONNE NOUVELLE
- Guri B. (2012). Prosodie et contact de langues : le cas du système tonal du français centrafricain, thèse, UNIVERSITÉ D'OSLO.
- Katamba, Francis. (1989). *An Introduction to Phonology*. New York: Longman
- Lampitelli N. (2021). Forme phonologique, exposants morphologiques et structures nominales : étude comparée de l'italien, du bosnien et du somali. Thèse, nouveau régime. Université Paris DIDEROT (Paris 7)
- Lévikaza K. K. (1985). Phonologie, tonologie et morphosyntaxe du kabyle, Thèse de doctorat soutenue à la Faculté des Lettres de l'Université de Cologne, RDA.
- Mallet Géraldine-M. (2008). La liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC, thèse nouveau régime, UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE
- Meynadier Y. (2003). Interaction entre prosodie et (co)articulation linguopalatale en français, thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I - Université de Provence, UFR
- Mertens, P. (2010). Parataxe et prosodie. La parataxe, tome2, (pp 285-306), Peter lang.
- Michaud, P.A. (2005). Prosodie de langues à tons (naxi et vietnamien), prosodie de l'anglais : éclairages croisés, UNIVERSITÉ PARIS 3 - SORBONNE NOUVELLE.
- Pagliano C. (2003). L'épenthèse consonantique en français. Thèse, nouveau régime, Université NICE SOPHIA-ANTIPOLIS
- Phillipson, G. (1991). Tons et accent dans les langues bantu d'Afrique orientale : étude comparative typologique et diachronique, Université Paris v
- Rose Y.(1995). Minimalité, Préservation et Tolérance dans Les Emprunts Français en Kinyarwanda, Thèse Université Laval. Discipline : Phonétique.
- Silue S. Jacques, (2020). La problématique de la notation des tons pour une orthographe harmonisée des langues africaines, Revue N° 13 du LTML ISSN 1997, Pp 154-168), (consultable en ligne) <http://ltml.univ.fhb.edu.ci> index. Php